

Les documents à fournir lors de l'inscription sont :

- Les dates de réservations

Si besoin:

- La fiche d'inscription
- Le carnet de santé de votre enfant
- Attestation CAF mentionnant votre n° d'allocataire, vos droits ou non à l'aide aux loisirs ou quotient familial de moins de 3 mois
- Votre dernier avis d'imposition
- Une attestation d'assurance extrascolaire
- Un chèque de 11 euros par famille pour l'adhésion annuelle au Francas (obligatoire)

Le centre de loisirs
de
St Paul et
Valmalle accueille
les enfants venant
de communes
extérieures dans
la limite des places
disponibles



"St Paul Rigole"

**Accueil de loisirs
de St Paul et
Valmalle**

**ENVIRONNEMENT &
AMUSEMENT**

Du 05 Septembre au 17 Octobre 2018

Les Francas posent leurs valises en

vallée de l'Hérault

**En autonomie & toujours en s'amusant,
les enfants vont pouvoir apprivoiser
leur territoire**

De 7h30 à 18h

TÉLÉPHONE : 06.24.82.89.40

EMAIL : alshsaintpaul@francas34.fr

De nouvelles aventures au centre de loisirs « Saint Paul Rigole »

Apprivoiser son territoire

Rallye photo
&
Rallye patate
Dans le village de
Saint Paul & Valmalle

Sports collectifs

Chaque balle à
identifier &
techniques de passe

Retour sur nos dessins animés
préférés



Nous serons
musiciens

Atelier c'est mon choix

Fabrication de jeux de
société

Sortie à la journée
Au Coulazou



Création de nos
instruments de
musique

